



51^e CONGRÈS BORDEAUX

DU 22 AU 26
JUN 2026

FICHE FOCUS

LES RENDEZ-VOUS DES SYNDICATS

■ CE QUE DIT LA CFTD/QUEL POSITIONNEMENT À DATE

L'une des décisions issues du congrès de Lyon était de faire une tournée pour rencontrer tous les syndicats afin de questionner notre interne. Cette tournée a eu lieu en 2023. Elle a réuni des exécutifs de syndicats, par région et par fédération (une ou plusieurs à la fois selon le nombre de syndicats concernés) durant une journée entière, en présence d'un membre de l'URI, et un de la fédération concernée ainsi qu'un secrétaire national de la confédération accompagné d'un secrétaire confédéral. C'est ainsi que 180 journées et rendez-vous ont eu lieu dans les 13 URI permettant de rencontrer plus de 700 syndicats. Les comptes rendus ont ensuite été analysés par le Bureau national et ont donné lieu à des restitutions, 13 au total soit une par URI. Ces restitutions ont permis de partager les constats, les attentes, les doutes et les besoins des syndicats ainsi que les pistes d'évolution qu'il convenait de conduire pour répondre à leurs expressions et ainsi nous renforcer.

LES PRINCIPAUX CONSTATS ONT ÉTÉ:

- Les responsables de syndicat sont heureux dans leur mandat mais, pour autant, un responsable de syndicat sur 5 se sentait fatigué, ou exprimait des moments de solitude;
- La démocratie a été évoquée sous sa forme «vie des instances» mais une difficulté à la faire vivre;
- Un développement nécessaire mais avec des pratiques hétérogènes;
- L'accompagnement: incontournable même si chronophage;
- Le juridique semble être une boîte noire, l'administratif une charge importante de travail, mutualiser certaines tâches pourrait être une piste;
- L'information est trop souvent redondante, elle sature les boîtes mails;
- Une meilleure valorisation des compétences acquises lors d'un mandat est nécessaire.

LES RENDEZ-VOUS DES SYNDICATS

En réponse, un plan d'action a été décidé. Il comprend 11 projets internes, répartis en 4 chantiers, avec un axe transversal portant sur la fatigue militante.

LES 4 CHANTIERS SONT :

- **Faire vivre notre démocratie, alléger notre fonctionnement :** repenser les congrès, développer des modes de délibération plus participatifs, questionner certains volets de notre structuration (interpro de proximité, syndicats en grande difficulté...).
- **Accompagner et Former :** mettre en place un accompagnement à la carte des syndicats, généraliser la formation politique des responsables de syndicats, accélérer la valorisation des parcours professionnels.

- **Innover et mieux communiquer :** travailler à un espace numérique unique pour les militants, structurer et rationaliser l'information et refondre les canaux, innover dans nos pratiques syndicales.
- **Alléger la charge de travail des Syndicats en mutualisant certaines tâches ou mission** (tâches administratives, accéder à du soutien juridique, la prise en charge des PAP, les relations aux isolés).

Le rapport d'activité 2022-2026 fait état de l'avancement des projets de ce chantier.

■ QUOI DE NEUF/QUE DIT-ON DANS LA RÉOLUTION DE BORDEAUX

Le projet de résolution 2026-2030 propose d'aller plus loin pour ce qui concerne :

- **Le soutien juridique** sera mieux organisé (4.4.) : un agent conversationnel sera mis en place sur le site de la confédération destiné au grand public, un niveau plus précis et plus technique sera disponible dans l'espace adhérent avec l'aide de Réponses à la carte. Un accompagnement sera expérimenté dans des URI et fédérations volontaires un accès facilité aux réseaux de militants experts via le C de l'ARC. Enfin un accompagnement juridique structuré et mutualisé sera expérimenté dans des URI volontaires, à la disposition des syndicats qui le demande. Pour une meilleure efficacité de ces leviers, chaque organisation sera invitée à formaliser sa politique juridique contentieuse en précisant ses objectifs.
- **Agir pour une qualité de vie militante au sein de la CFDT (1.1.)** pour lutter contre la fatigue militante. Cela pourra passer par l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de la qualité de vie militante (1.1.1.), et une réactivation et un déploiement de la charte contre les violences sexistes et sexuelle (1.6.). Le mentorat sera encouragé et développé afin d'éviter le sentiment d'isolement lors de prise de responsabilité (1.1.4.). Une expérimentation sera menée de recourir à des professionnels psychologue pour une prise en charge des situations les plus délicates et difficiles (1.1.5.) et enfin des groupes d'échanges de pratiques entre pairs seront initiés et expérimentés (1.1.6.).
- **La valorisation l'activité syndicale par une reconnaissance des parcours militants (1.4.3.) :** cette reconnaissance et cette valorisation des parcours syndicaux seront portées par la CFDT lors de négociations interprofessionnelles et cette même revendication sera aussi portée pour ce qui concerne la fonction publique. Le réseau des référents des parcours militants continuera son déploiement afin que les outils, dispositifs et ressources soient disponibles dans toutes les structures de la CFDT et pour tous les militants. En complément de l'existant (jeu de la fresque du parcours militant) un nouveau dispositif d'accompagnement sera déployé en partenariat avec un cabinet partenaire (R2D2).

- **Revitalisation de la démocratie interne** via une « académie démocratique » (6.6.), des expérimentations de modes de délibération (6.5.) et de débats plus participatifs, comme par l'organisation de conventions d'adhérentes et d'adhérents (sur le principe des conventions citoyennes).
- **Dynamiser certains volets de notre structuration interne** en renforçant l'interprofessionnel de proximité (5.4.) et prendre en charge certains syndicats dévitalisés dans une action coordonnée entre Fédérations et Unions régionales concernées.
- **La cellule d'innov'action (1.5.)** qui est très récente continuera à se développer afin de valoriser, faire connaître, soutenir les actions ou initiatives innovantes en matière de pratiques syndicales.
- **Mieux former (6.4.)** la CFDT continuera à rendre possible la formation de tout adhérent, former plus, former mieux et former ensemble reste le triptyque majeur. La coopération doit continuer à s'ajuster aux réalités, le *e-learning* contribuera à diversifier notre offre de formation. Un parcours de formation socle (6.4.3.1.) sera partagé par l'ensemble des structures fédératives.
- **Continuer d'accompagner :** poursuite de la mise en œuvre des contrats d'accompagnement à la carte, dits "DOFA" qui vise à accompagner conjointement un syndicat par sa fédération et son URI après une phase de diagnostic partagé préalable.
- **Espace numérique unique pour les militants (4.2.2.) :** avec une entrée unique pour toutes et tous et chacun y trouvera les outils utiles à l'exercice de sa mission ou son mandat.